

# Le Bleymard

## INF'OLT

Bulletin municipal

N° 3

Juillet - Août 2006

### EDITORIAL

Membre de la Commission des travaux, je suis amené à côtoyer régulièrement les services techniques communaux. Je les remercie ici pour leur compréhension et leur disponibilité. Ils sont intervenus pour de nombreux aménagements durant ces derniers mois : aménagement de l'appartement de l'ancienne poste à des fins de location, du Point I qui le jouxte, des vestiaires de la piscine avec un carrelage antidérapant, de la fontaine de la Place Basse, des panneaux d'affichage permettant de diffuser à l'ensemble de la population les informations qui touchent de près la vie de la Commune. Certains se seront étonnés de la disparition des toboggans de la MAF et du stade, ainsi que des balançoires. Ces suppressions résultent d'une injonction de démonter lesdites installations suite à un contrôle de la DGCCRF. Malheureusement, la proximité du passage de cette commission de contrôle avec la période estivale, où la surcharge de travail est importante, n'a pas permis la mise en place de nouveaux jeux. A l'école, la création de plate-bandes a permis d'assainir la cour, le mur la séparant de la plate-forme sportive et son grillage sont en cours de remplacement. D'autres chantiers restent à ouvrir : aménagement d'un espace vert Rue du Couderc, remplacement des bancs publics, déplacement de l'abris-bus, remplacement de la cuve à fioul de l'église... Chacun de ces travaux pris séparément représente peu, mais l'ensemble permet de rendre notre vie au village plus agréable. Michel Sicard

### Travaux d'extension et de rénovation de la résidence « Joseph CAUPERT »

Fin mai 2006, ont commencé les travaux de la maison de retraite du Bleymard. Ils vont se dérouler en deux tranches, et devraient s'achever courant août-septembre 2008.

#### 1ère tranche : extension du bâtiment existant

Cet agrandissement va permettre la création :

- de six chambres neuves,
- d'une nouvelle cuisine
- d'une salle à manger beaucoup plus spacieuse que celle existante, et offrant donc la possibilité à tous les résidents de manger ensemble. Celle-ci sera climatisée.
- d'un 2ème ascenseur.

#### 2ème tranche : rénovation du bâtiment existant

Elle devrait débiter vers juin 2007. Elle comprend :

- l'agrandissement des chambres actuelles, (en supprimant les balcons existants) afin que chacune d'entre elles possède une salle de bain adaptée aux personnes à mobilité réduite. Durant ces travaux, les résidents vont être regroupés deux par deux dans les chambres afin de pouvoir libérer et sécuriser les couloirs en chantier (deux réunions d'information auprès des familles sont prévues pour le mois de juillet 2006).

- création d'un studio au 2ème étage, réservé aux familles venant de loin ou ayant un proche en fin de vie.

- l'aménagement d'une aile (11 lits) exclusivement réservée à l'accueil de personnes désorientées. Cette partie du bâtiment sera sécurisée par rapport au reste des locaux afin d'éviter d'éventuelles fugues.

- la salle à manger actuelle servira plus tard de « salle polyvalente », pour les diverses animations, ainsi que pour le culte du vendredi.

- modernisation de la chaufferie.

- installation d'un groupe électrogène afin d'alimenter l'ensemble du bâtiment, en cas de coupure d'énergie.

- création d'un bureau médical et modernisation de la salle de soins.

#### Coût des travaux

Ils s'élèvent à 3 600 000 € (hors honoraires de suivi de chantier). Ils sont subventionnés à hauteur de 40 % par le Conseil Général de la Lozère. Pour le reste, la direction de la maison de retraite a contracté deux emprunts, dont un prêt à taux 0% ainsi qu'un Prêt Locatif Social qui permettra aux résidents (de la partie neuve) de pouvoir prétendre à l'APL (Allocation Personnalisée Logement), plus intéressante que l'Allocation Logement actuellement perçue. Différentes caisses de retraite (ORGANIC – CANCAVA) ont aussi été sollicitées afin d'apporter une aide financière.

Nous remercions Roselyne ROUX qui nous a gentiment communiqué ces informations.

### Brèves

**T**OURISME. Village de Vacances : Suite à l'appel d'offres pour la gestion du village, trois candidatures ont été reçues en mairie. L'ouverture des plis a eu lieu le 29 mai, et les trois dossiers ont été déclarés recevables d'un point de vue réglementaire. Un cahier des charges a été envoyé aux candidats afin que chacun puisse proposer son projet, en fonction des éléments imposés par la municipalité. Le candidat qui sera le plus proche de l'esprit du cahier des charges et des attentes de la municipalité sera retenu. Résultat cet automne.

**EMPLOIS.** L'immeuble de la MAF devrait prochainement être à nouveau occupé. En effet, suite au conseil

d'administration de l'association « La Traverse » le 19 juin, auquel le Maire du Bleymard était convié, le projet d'ouvrir une maison de resocialisation, pour des personnes vieillissantes en perte de repères, a été adopté. Après avoir demandé les autorisations administratives, sanitaires, et procédé à une étude de faisabilité, nous aurons le plaisir de revoir cet édifice occupé et animé. Le projet prévoit en sus la création d'emplois non spécialisés pour le fonctionnement de la structure.

**PLAN CANICULE.** Dans le cadre du plan canicule 2006, le recensement des personnes isolées et vulnérables a été réalisé. Nous avons néanmoins confiance en la solidarité de la population pour s'assurer du bien-être de nos Aînés. [...]

NOUVEAUTE. Ouverture d'un point info dans le local de l'ancienne Poste. Celui-ci comporte un éventail d'informations touristiques, il est ouvert toute la journée pendant les saisons touristiques. Nous vous invitons à venir le découvrir.

## Eau... rage, Eau... désespoir, Eau à la saveur ennemie

Si l'eau est amenée à devenir un enjeu géopolitique, il n'en reste pas moins que l'accès à sa consommation reste la préoccupation principale des collectivités locales et en particulier des communes. Quatre paramètres majeurs interviennent dans les réflexions à mener : la quantité des besoins en eau, la qualité des ressources, les moyens de la distribuer, le coût pour la collectivité et les usagers.

État des lieux. La commune est actuellement desservie par trois captages (Cruscinas, Malavieille, Valescure) dont l'eau se déverse dans quatre réservoirs (Cruscinas, Combevieille pour Malavieille, Valescure, le Village Turc). La consommation et la quantité disponible entraînent une modification de distribution entre la période estivale et le reste de l'année. L'été, le réservoir de Cruscinas alimente le Village de Vacances et le lotissement de la Boulène, il dessert aussi, via le réservoir du Village Turc, le quartier de la Remise, les établissements scolaires et Saint-Jean. Les habitants du bourg du Bleyard consomment l'eau de Malavieille, ceux de Valescure, du Bonnêtès et du Goulet l'eau du réservoir de Valescure. Le reste de l'année, ce dernier alimente les hameaux de Valescure, du Bonnêtès, le village de Saint-Jean et les habitations du Goulet, de la Boulène, de la Remise et les établissements scolaires ; le bourg du Bleyard et le Village de Vacances sont alimentés par le réservoir de Cruscinas. Il est à noter qu'en période estivale et sur une courte période (en moyenne une semaine), le captage de Valescure ne fournit pas suffisamment d'eau, le réservoir est alors rempli grâce

à une connexion au réservoir de Cruscinas. Celui-ci doit être quasiment plein pour que cette connexion fonctionne, configuration qui ne se présente que la nuit, ce qui justifie les restrictions de consommation fixées par arrêté.

Les services de la DDASS contrôlent de manière régulière et aléatoire la qualité de l'eau destinée à la consommation. Les résultats des analyses sont immédiatement rendus publics et affichés sur le panneau de la Mairie. Les principes d'analyse reposent sur des normes fixées au niveau national et les conclusions ne portent donc que sur les concentrations de molécules recherchées. Une eau pourra être jugée conforme par la DDASS, mais imbuvable en terme de goût par les usagers. Ou inversement, l'usager pourra ne pas déceler en la consommant une eau estampillée non conforme. Il est à noter par ailleurs qu'une eau non conforme n'est pas considérée comme impropre à la consommation. Les seuils de tolérance que fixent les normes ont très sensiblement chuté depuis trois ans, rendant irrémédiablement non conformes des eaux qui l'étaient auparavant. La pression sur les collectivités s'en est trouvée accrue de manière totalement artificielle. On pourrait citer en exemple la commune du Mas d'Orcières obligée d'alimenter l'ensemble de son réseau par le réservoir de Cruscinas, ses autres captages ne respectant plus les normes imposées. Ces eaux ont pourtant été consommées sans problème durant des années.

Il convient donc d'être prudent dans l'évaluation de la qualité de l'eau. On ne peut se fonder uniquement sur les analyses chimiques ou sur les sensations et la mémoire des usagers qui peuvent fortement différer de l'un à l'autre.

Afin de correspondre aux normes exigées par la DDASS, l'eau de Cruscinas subit actuellement un traitement au chlore. Cette procédure doit se généraliser à l'ensemble des bassins. Le chlore en se combinant avec les particules organiques permet de les dégrader. Les nouvelles molécules ainsi créées, jugées inoffensives,

confèrent néanmoins à l'eau qui les concentre, un goût extrêmement désagréable. Ainsi, la javellisation ne permettra de pallier que de manière provisoire au problème (administratif et bactériologique) posé par le service de l'eau. Seules une étude globale des ressources, de la consommation, des techniques de traitement existantes et la mise en place des solutions qui en découleront, nous permettront de trouver un compromis acceptable et pérenne entre tous les paramètres en jeu. Les hypothèses sont nombreuses, des solutions existent, plus ou moins coûteuses, nous les étudierons dans un prochain article.

## Initiatives : Association Los Fierejaires

L'association, créée en 1994, a pour but principal l'animation de notre village au fil des saisons. Fortement encouragée par M. Caupert, la première manifestation a été la Foire Gourmande. Nous organisons le 1er samedi de mai, la Foire aux bestiaux de Printemps ; le dernier dimanche de mai, la Foire aux plants et ventes avicoles ; le 14 juillet, la Foire à la brocante ; le 1er vendredi d'août, la Foire gourmande : elle se terminera cette année sur la Place de l'Ancienne Poste vers 21 h 30 par un diaporama sur la vie du village et par un bal gratuit ; le 1er samedi d'octobre, la Foire aux bestiaux ; nous terminons l'année par le Marché de Noël.

Nous sommes heureux d'avoir réalisé le fleurissement de l'entrée du centre-ville : lavandes, rosiers, achats de diverses fleurs et arbustes, de la fontaine de la Place de l'Ancienne Poste ainsi que de guirlandes lumineuses et pères Noël pour embellir le village durant les Fêtes de fin d'années. Nous envisageons et proposerons quelques aménagements dans un avenir proche.

Un mot sur la journée Village Propre du 1er juin. Nous avons trouvé le village plus propre qu'en 2005, un grand merci aux élèves de l'école primaire pour leur participation.

L'association, c'est : Mesdames Amouroux, Buisson, Flandin, Messieurs Amouroux, Buisson, Flandin, Folcher.

Merci à Jean-Marie Clavel, aux services municipaux et à toutes les personnes que nous sollicitons pour nos manifestations. Michel Champeil

Si vous souhaitez vous exprimer, vous pouvez faire parvenir vos contributions à la Mairie du Bleyard. Elles paraîtront dans les prochains numéros.

Diffusé en accord avec le Maire et le Conseil Municipal. Comité de rédaction: Guylaine Antraygue, Stéphane Amouroux, Patrice Moncada.